



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 79228

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le taux désastreux de la consommation d'alcool chez les jeunes. Quelques mesures de prévention sur la limitation de vente en boîte la nuit, la modification du code de la santé publique, l'interdiction de vente d'alcool la nuit sur les autoroutes, l'obligation de contrôle de l'âge sur les lieux vendant de l'alcool et la limitation de l'âge pourraient, selon les organisations anti-alcooliques, permettre de réduire ce taux. Aussi, elle lui demande si une véritable politique au regard de la consommation d'alcool serait envisageable.

Texte de la réponse

Les états généraux alcool annoncés par le ministre de la santé et des solidarités en vue de préparer le renforcement de la lutte contre le risque alcool se sont tenus de septembre à novembre 2006 dans toutes les régions de France, sous la forme de jurys citoyens (sauf en Languedoc-Roussillon, où la réunion a été organisée dans le cadre de la conférence régionale de santé). Une synthèse nationale a eu lieu le 5 décembre dernier afin de restituer les travaux de l'ensemble des jurys. Les trois thèmes de réflexion prioritaires en régions ont ainsi été les femmes enceintes, la consommation durant les heures de travail et les jeunes. Lors de la clôture des états généraux, le ministre a réaffirmé qu'il entend lutter contre toute banalisation de l'alcool et le silence qui entoure sa consommation. Il a, en outre, plus précisément annoncé une réflexion d'ensemble avec les syndicats étudiants et leurs mutuelles, les alcooliers et les représentants de la grande distribution aux fins de mieux faire respecter l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs, et d'appliquer de manière stricte l'interdiction pour les alcooliers de parrainer les soirées étudiantes. Le ministre a souhaité également, plus en amont, qu'une réflexion sur les apprentissages du goût et des bons réflexes de consommation soit entamée. Une étude précise des tendances d'évolution des consommations des jeunes, distinguant classes d'âge et milieux sociaux, devrait être rapidement engagée, car il importe de porter une attention toute particulière à la question complexe de la prévention auprès des jeunes.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79228

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10993

Réponse publiée le : 6 mars 2007, page 2490